

Deux nouveaux interlocuteurs clés pour le secteur

Lise Alter a pris la direction générale de l'Agence de l'innovation en santé (AIS) fin 2022. **Bernard Celli** a quant à lui été nommé, le 1^{er} janvier, vice-président en charge des produits et prestations du Comité économique des produits de santé (CEPS).



Créée pour renforcer la filière santé, accompagner les porteurs d'innovations et faciliter l'accès des patients aux solutions, l'AIS est, depuis le 21 novembre dernier, dirigée par Lise Alter, médecin de santé publique et titulaire d'un master spécialisé en économie et gestion des services de santé. Au fil de sa carrière, elle a été conseillère médicale « sang, greffe, tissus, cellules » au sein de la direction générale de la Santé (DGS), de 2012 à 2013, puis médecin-conseil à la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM) jusqu'en 2014. Après quatre années passées au sein du laboratoire Lilly France, elle a intégré la Direction générale de l'Offre de soins (DGOS) au poste d'adjointe à la sous-directrice du pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins, avant de rejoindre, en 2020, la Haute Autorité de santé (HAS). Sa fonction consistait à coordonner le travail des services pour répondre aux enjeux d'évaluation des tests, des traitements et des vaccins contre la COVID-19.

LISE ALTER À LA TÊTE DE L'AIS

Au sein de l'AIS, Lise Alter a désormais pour missions d'assurer le suivi des mesures du plan « Innovation Santé 2030 », l'animation de travaux sur la prospective en santé ou encore, la structuration d'un processus d'accompagnement personnalisé d'un nombre limité de projets. « *L'Agence n'est pas là pour faire à la place des structures et des acteurs, mais pour avoir une feuille de route commune, avec à la fois une méthode et des objectifs partagés* » ainsi que « *pour animer l'écosystème et aller dans le sens fixé par le plan "France 2030"* », a-t-elle rappelé lors de sa prise de fonction.

BERNARD CELLI, VICE-PRÉSIDENT DU CEPS

Nommé vice-président en charge des produits et prestations du CEPS pour trois ans, Bernard Celli est, quant à lui, ingénieur en chef du Corps des mines. Après avoir occupé plusieurs postes dans le secteur de la régulation économique, notamment en tant que conseiller du ministre de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, il a, en 2017, intégré l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) comme directeur de l'inspection. Il y a encadré une équipe chargée de l'inspection de la fabrication des produits de santé utilisés en France et restructuré l'activité de gestion des pénuries de médicaments.

« TASK FORCE » VACCINATION

Par la suite, Bernard Celli a rejoint fin 2020, à sa création, la « task force » interministérielle Vaccination contre la COVID-19. Il en prend la direction dès juillet 2021 après en avoir été le directeur adjoint. La « task force », en lien avec l'ensemble des parties prenantes, a conçu et mis en œuvre la campagne de vaccination voulue par le gouvernement, dans toutes ses composantes : stratégie vaccinale, approvisionnements en vaccins, logistique, modélisation de la campagne et suivi des indicateurs, relations avec les agences régionales de santé (ARS), communication...